

Atelier

● Quels outils pour faciliter la mobilité des artistes et acteurs culturels ?

Synthèse des ateliers thématiques
issus des rencontres publiques #1 ● juin/juillet 2019

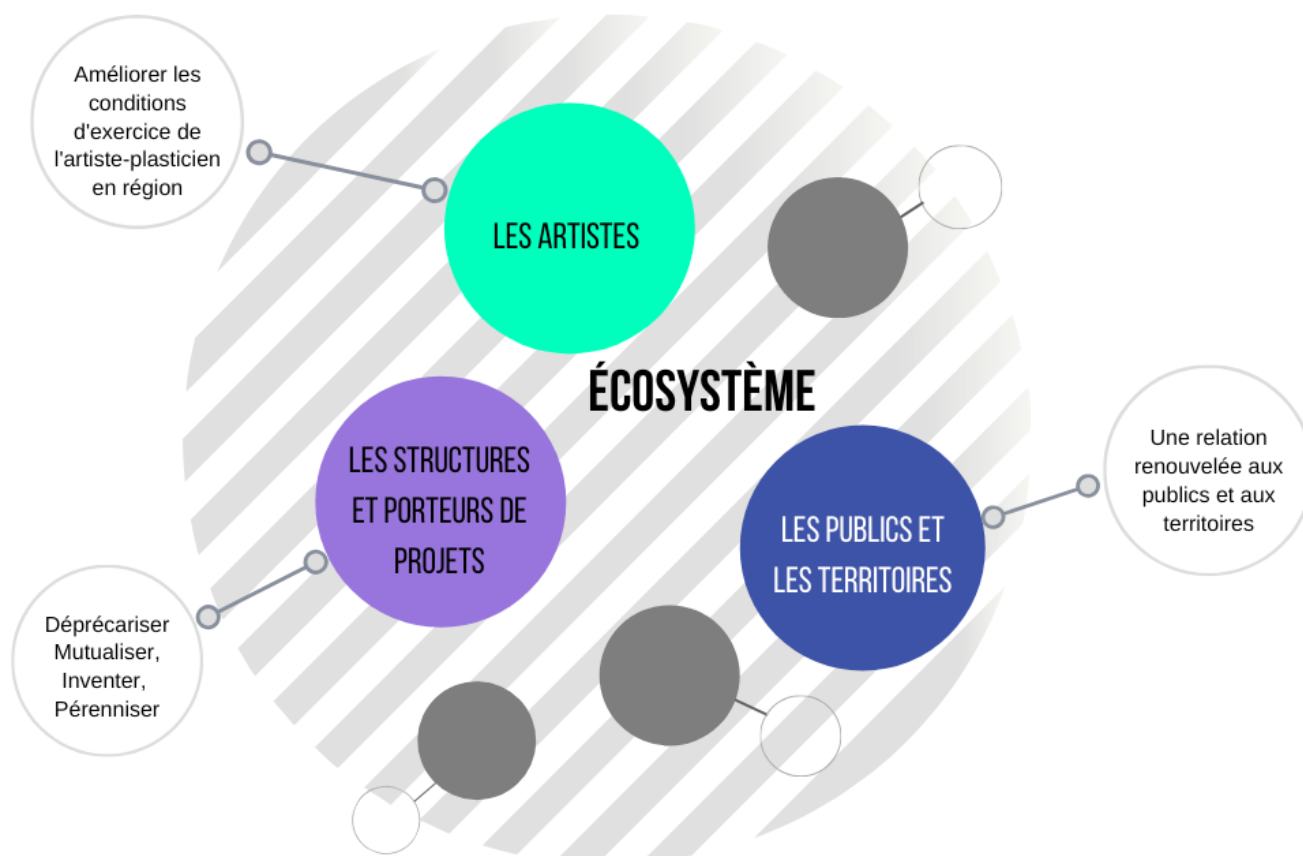
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur
des arts visuels en Bretagne ● SODAVI 2019/2020

● Préambule

↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

↳ Les rencontres publiques #1

La 1ère session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

● Synthèse de l'atelier

AXES
ARTISTES ET
STRUCTURES/
PORTEURS DE
PROJET

↳ Où et quand ?

- ILLE-ET-VILAINE · Frac Bretagne, Rennes · 3 juillet 2019
- CÔTES D'ARMOR · École des beaux-arts, Saint-Brieuc · 9 juillet 2019
(thématique double avec → Comment favoriser la coproduction et la circulation des oeuvres sur le/les territoire.s)

↳ Modérateurs.trices

- Odile Le Borgne · directrice · École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Rennes
- Alexandra Aylmer · secrétaire générale · a.c.b - art contemporain en Bretagne

↳ À propos

Quels sont les enjeux culturels et politiques liés à la mobilité en région Bretagne ? Quels sont les dispositifs existants et les pistes de développement, à l'échelle régionale, nationale ou internationale ? Cet atelier tend à mettre en exergue les besoins et à imaginer de nouvelles expériences ou dispositifs permettant d'améliorer la circulation des artistes et des professionnels culturels, et ainsi ouvrir à de nouveaux réseaux et formes de coopération.

↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Mieux identifier les réseaux liés à la mobilité ;
- Désenclaver le territoire et adopter des stratégies de mobilité entrante ou sortante ;
- Organiser la ressource et les dispositifs d'accompagnement ;
- Simplifier l'administration et les démarches pour les dossiers concernant la mobilité

↳ Constats & questions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Plusieurs paradoxes ont été identifiés :
 - Les réseaux sont plutôt cloisonnés et on note une envie de mobilité ;
 - Cependant, cette mobilité a un impact sur le bilan carbone et l'environnement ;
 - La mobilité professionnelle est souvent difficilement envisageable pour les artistes, en raison d'une situation souvent précaire ;
- Situation territoriale :
 - Mobilité sortante : la Bretagne est une terre d'accueil pour les artistes et met déjà en place plusieurs aides à la création (ex. : les Ateliers portes ouvertes de Rennes Métropoles, les bourses d'aide à l'installation etc.) ou des programmes et événements spécifiques (ex. : le programme Generator porté par 40mcube, le Rennes Art Week-End porté par la Biennale de Rennes en 2018...), mais il y a peu de propositions pour la mobilité extérieure des artistes bretons comme cela existe dans d'autres régions (→ [exemple : aide à la diffusion internationale pour les artistes en région Grand Est](#)) ;
 - Mobilité entrante : Comment ouvrir le territoire à des communautés extérieures ? Comment essayer de mélanger les réseaux pour élargir les périmètres, les formats de projets et favoriser les rencontres ? ;
- Administration et demandes de financement : on note des difficultés à monter des dossiers pour un artiste seul. En effet, régulièrement, les appels à projet demandent d'avoir déjà identifié les partenaires et les membres du projet lors de la demande de financement, avant même d'avoir réalisé une mobilité ;
 - ↳ Les principaux obstacles : l'absence de dispositifs spécifiques en région ; le coût des déplacements ; l'identification des réseaux à l'étranger ; le poids administratif ; la barrière de la langue (l'anglais ne suffit pas)

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- On note un manque de moyen pour circuler à l'échelle régionale et internationale (projets souvent réalisés dans une économie à minima) ;
- Déséquilibre territorial : on note plus ou moins de facilité à se déplacer ou à créer un réseau élargi selon sa situation géographique en Bretagne ;
- Peu ou pas de dispositifs d'accompagnement global sur la mobilité : on note l'existence d'aide comme celle de l'Institut Français, mais il n'y a pas de retours spécifiques ou visibles en Bretagne et pas d'accompagnement sur la durée

↳ Idées & propositions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Imaginer un groupe de travail/de conseils à la mobilité et la diffusion d'un appel à projet national, dans une démarche de simplification avec la mise en place d'un formulaire ergonomique (modèle du guichet unique ?) ;
- Création d'une aide à la mobilité internationale ou de bourses dédiées à différentes échelles (Région, Métropoles, Départements, Villes...) avec des modalités de candidature simplifiées ;
- Réseau local : redéfinir l'implication d'a.c.b dans la démarche et la recherche d'informations sur la mobilité professionnelle ;
- Création d'un bureau de la mobilité ou des relations internationales dans l'idée de décloisonner la Bretagne géographiquement (regarder comment cela se passe dans les autres régions) ;
- Mise en place d'un portail/boîte à outils : ne pas faire d'outil supplémentaire mais plutôt réaménager un portail de ressources existant et y faire apparaître les informations nécessaires pour encourager et faciliter la mobilité des artistes et acteurs du secteur ;
- Imaginer un nouveau projet/trajet Rennes-Nantes : proposition de bus-vernissages (blablacar ou navettes, groupe facebook, etc.) et d'une collaboration avec le Pôle arts visuels des Pays de la Loire pour faciliter les échanges, les rencontres et l'interconnaissance entre les scènes artistiques des 2 métropoles ;
- Créer un café-rencontre pour les acteurs du territoire et les acteurs de passage en Bretagne (ex. : lendemains de vernissages) ;

- Impliquer davantage les structures du secteur des arts visuels dans le montage de projets liés à la mobilité, et accompagner les artistes dans leurs démarches

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Nécessité d'aller vers une simplification administrative du type guichet unique, ce qui permettrait aux structures de déposer un dossier commun sur une seule et même plateforme via l'instance du 3CB - Conseil des collectivités pour la culture en Bretagne par ex. (→ exemples : guichets uniques dans le secteur du cinéma et de l'image animée et dans le domaine du livre via des conventions pluriannuelles entre la Région et les structures) ;
- Favoriser les dispositifs de résidence croisée (→ exemple : Art en résidence à Clermont-Ferrand)

↳ Participant.e.s

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Bénédicte Klène · artiste
- Odile Le Borgne · directrice · École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) - site de Rennes
- Ekarat Tosomboon · régisseur indépendant
- Thomas Tudoux · artiste

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Alexandra Aylmer · secrétaire générale · a.c.b -art contemporain en Bretagne
- Mathilde Guyon · chargée de développement · Les Ateliers du Plessix Madeuc
- Marie Ollivier · responsable du Château du Guildo · Conseil départemental des Côtes d'Armor (22)
- Emilie Pedron · artiste/enseignante · Terre en jeu Paimpol/ École des beaux-arts de Saint-Brieuc
- Vincent Peres · chef du service arts et développement territorial · Région Bretagne

● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - contact@artcontemporainbretagne.org

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte

Lien vers l'espace de contribution :

www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.